

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 2 FEVRIER 2015**

Canton de  
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 6 février 2015

COMMUNE  
DE  
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 27 janvier 2015

N° 2015-15

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : M. Côme TOLLET

OBJET

Étaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT (par proc. à Mme CRESPIY), Mme ROUCHON (par proc. à M. ROULE à partir du N° 2015-11), M. NOUELLE, M. PROST, M. DIALLO (par proc. à M. TAKI), Mme BREMOND, M. JOUBERT (par proc. à M. PROST), Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA (par proc. à Mme CARRET), M. TAKI, Mme BASDEREFF (par proc. à Mme LACROIX), M. FORQUIN, M. CHAVANE, Mme DU GARDIN, M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT (par proc. à M. CHAVANE), Mme HAMZAOUI (par proc. à M. TOLLET jusqu'au N° 2015-06 inclus), Mme NICAISE, Mme HAMPARSOUMIAN, Mme FRANÇOIS (par proc. à Mme MAINAND), M. MANINI, Mme CARLE, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC (par proc. à M. HOUDAYER), M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme MALAGON, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI

MISE A JOUR  
DES EMPLOIS BENEFICIAANT DE  
LOGEMENTS DE FONCTION

Était absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le .....

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

**Rapport de : M. LE DEPUTE-MAIRE**

Par délibération n° 2014-76 en date du 25 avril 2014, le Conseil Municipal a mis à jour la liste des emplois bénéficiant d'un logement attribué soit par nécessité absolue de service, soit par convention d'occupation précaire avec astreinte.

Afin de prendre en compte le changement du logement affecté au gardien de la Maison de quartier Saint Clair et l'attribution d'un logement à un agent qui effectue désormais des astreintes électriques, il est nécessaire de mettre à jour la liste des logements attribués.

La liste actualisée des emplois bénéficiant d'un logement de fonction par nécessité absolue de service et des emplois bénéficiant d'un logement attribué par convention d'occupation précaire avec astreinte serait donc la suivante :

**LOGEMENTS DE FONCTION PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE :**

<b>Emploi</b>	<b>Adresse Logement</b>	<b>Type</b>	<b>Surface</b>
1 - Gardien du groupe scolaire Berthie Albrecht	1 Place Jules Ferry	T4	110 m <sup>2</sup>
2 - Gardien du groupe scolaire André-Marie Ampère	124 rue Pierre Brunier	T5	100 m <sup>2</sup>
3 - Gardien du groupe scolaire Paul Bert	13 rue Lucien Maître	T3 Bis	79 m <sup>2</sup>
4 - Gardien du groupe scolaire Pierre et Marie Curie	13 rue Lucien Maître	T4	78 m <sup>2</sup>
5 - Gardien du groupe scolaire Edouard Herriot	9 rue Jean Pellet	T3	89 m <sup>2</sup>
6 - Gardien du groupe scolaire Jean Jaurès	40 rue Nuzilly	T3	56 m <sup>2</sup>
7 - Gardien du groupe scolaire Montessuy	98 rue Pasteur	T4	70 m <sup>2</sup>
8 - Gardien du groupe scolaire Jean Moulin	112-114 rue Jean Moulin	T4	85.50 m <sup>2</sup>
9 - Gardien du groupe scolaire Jules Verne	75 avenue du Général de Gaulle	T5	82 m <sup>2</sup>
10 - Gardien du gymnase Charles Sénard	75 rue Margnolles	T4	110 m <sup>2</sup>
11 - Gardien du gymnase André Lassagne	17 rue André Lassagne	T4	106 m <sup>2</sup>
12 - Gardien du stade Pierre Bourdan	3 rue Curie	maison	105 m <sup>2</sup>
13 - Gardien du gymnase André Cuzin	44 chemin de Crépieux	T3bis	87 m <sup>2</sup>
14 - Gardien du stade Terre des Lièvres	109 chemin de Crépieux	T4	110 m <sup>2</sup>
15 – Gardien Maison de quartier Saint Clair	1 place Jules Ferry	T3bis	100 m <sup>2</sup>
16 - Gardien Maison des associations	14 rue du Capitaine Ferber	T3	100 m <sup>2</sup>

**LOGEMENTS ATTRIBUES PAR CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE AVEC ASTREINTE :**

1 – Responsable fêtes et cérémonies	14 rue de l'Oratoire	T3	69 m <sup>2</sup>
2 – Adjoint technique au service électrique	13 rue Lucien Maître	T2bis	60 m <sup>2</sup>

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

**- ACCEPTE**

la liste actualisée des emplois bénéficiant gratuitement d'un logement de fonction par nécessité absolue de service et des emplois bénéficiant d'un logement attribué par convention d'occupation précaire avec astreinte comme définie ci-dessus,

**- AUTORISE**

Monsieur le Député-Maire à établir les arrêtés individuels de concession et les conventions d'occupation en découlant.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 6 février 2015  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET